

2013/217

HP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR LE MAIRE
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 19 novembre 2013.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 31 mars 2008,

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1 – Décision du 1^{er} octobre 2013 :

Portant sur la désignation d'un bureau d'études pour une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une procédure de délégation de service public pour l'assainissement collectif par Bureau PL Consultant sis Lachapelle sous Aubenas (07) pour un montant de 6 000.00 € HT soit 7 176.00 € TTC.

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,

VU les articles précédemment cités,

VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N° 20013937, sur la non communicabilité des DIA, Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

2 – Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur plusieurs immeubles:

-Le 06 septembre 2013 DIA transmise le 06 septembre 2013 par Maître MAGNARD à VIVIERS (07).

-Le 17 septembre 2013 DIA transmise le 17 septembre 2013 par Maître MAGNARD à VIVIERS (07).

.../...

2013/218

HP

- Le 18 septembre 2013 DIA transmise le 18 septembre 2013 par Maître FRIZET/BUTO à VIVIERS (07).
- Le 04 octobre 2013 DIA transmise le 04 octobre 2013 par Maître CHAPUIS à VILLENEUVE DE BERG (07).
- Le 17 octobre 2013 DIA transmise le 17 octobre 2013 par Maître FRIZET à VIVIERS (07).
- Le 22 octobre 2013 DIA transmise le 22 octobre 2013 par Maître MAGNARD à VIVIERS (07).

Fait à Alba La Romaine, le 19 novembre 2013.

Le Maire,
Pierre MAURIN.



Pierre Maurin

